

- Libellé de la certification: MC5 Coiffure Coupe Couleur
Code RNCP: 38232
Nom du certificateur: Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
Date d'enregistrement de la certification: 09/04/2015

La **Mention complémentaire de Coiffure (MC)** se prépare en un an et est ouverte aux personnes titulaires du CAP Coiffure ou CAP "Métiers de la coiffure". La MC Coiffure permet d'acquérir les techniques de base du métier de coiffeur. Citons notamment la coupe et la mise en forme de coiffure mais aussi la pose de couleur temporaire ou de produits de décoloration, la réalisation de permanente, le lissage, etc.

HAIRDRESSER'S ACADEMY

Riche de formateurs issus du milieu professionnel, l'école Hairdresser's Academy assure une pédagogie innovante et de qualité. **Professionalisme, rigueur et excellence** déterminent les valeurs de l'école qui reste toujours à l'écoute de ses élèves que ce soit pendant et après leur scolarité. Toutes les formations sont réparties entre des cours suivis à l'école et travail en entreprise. Ce rythme de formation alternée permet aux élèves de mettre en pratique leurs connaissances sur le terrain. Les effectifs par classe sont strictement limités et l'encadrement des élèves est permanent : ces éléments sont indispensables pour assurer la réussite de tous.

MC EN ALTERNANCE

Pré-requis : Avoir trouvé une entreprise un maître d'apprentissage ou un tuteur
Être titulaire au minimum du CAP coiffure ou du CAP « Métiers de la coiffure ».
Être âgé de 16 à 29 ans révolus pour signer un contrat d'apprentissage (voir conditions avec le CFA pour les cas particuliers).
ou Être âgé de 16 à 25 ans révolus pour signer un contrat de professionnalisation, voir les conditions avec le CFA si vous êtes âgé de plus de 25 ans.

Objectifs :

- Être capable de s'informer, rechercher l'information et communiquer en vue de la réalisation d'une prestation
- Organiser l'activité et gérer l'environnement de travail
- Concevoir et réaliser des coiffures personnalisées en sachant mettre en œuvre des techniques de coloration, coupe « dame » et de coiffage
- Contrôler et évaluer la qualité de la prestation et apprécier l'efficacité de la prestation

Le titulaire de cette Mention complémentaire doit également être capable de personnaliser chaque coupe en fonction des attentes de son client, de s'adapter aux différentes natures et longueurs de chevelure et d'assurer la promotion et la vente des produits commercialisés en salon.

MATIÈRES PRATIQUES ET TECHNOLOGIQUES :

Diagnostic et Conseil
Réalisation de techniques de coloration et effets de couleur
Techniques de coupe
Techniques de coiffage

Gestion et organisation de l'environnement de travail
Biologie et technologies appliquées
Environnement et relation professionnels
Contrôle et évaluation de la prestation

Nous avons la possibilité de faire suivre un ou plusieurs blocs de compétences. Les blocs correspondant aux unités constitutives de chaque diplôme

TITRE CERTIFIÉ PAR L'ÉTAT



- ▶ Formation en 1 an
- ▶ Disponible à Amiens



Modalités et délais d'accès à la formation : entretien de motivation et tests. Formation à date fixe, démarrage de la formation de septembre à octobre. Nos classes n'excèdent pas plus de 15 places. Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté.



Suivi et évaluations : Test de positionnement réalisé en début de formation, contrôles de connaissances réalisés tout au long de l'année. Année scolaire divisée en 2 semestres. Epreuves de MC blanc. A l'issue de l'année de cours, l'élève passe les épreuves de l'examen de la MC dans un centre agréé par l'Etat.



Méthodes mobilisées : cours théoriques et pratiques, enseignement technologiques et générales.
Moyens pédagogiques: Présentation sur ordinateur, projection sur écran, salle de formation de pratique équipée pour les mises en situation en salon de coiffure, 2 salles de cours dédiées à l'enseignement théorique



L'encadrement : Nos professeurs de technologie et de pratique sont des coiffeurs ou responsables de salons en activité dans un salon de coiffure depuis plusieurs années, leur domaine d'intervention est varié et complet. Nos professeurs de l'enseignement général dispensent des cours depuis plusieurs années et dans plusieurs établissements dans leur domaine respectif.



L'alternance : Le rythme de l'alternance varie en fonction des semaines.
Nombre d'heures de cours soit 400 heures sur un an
(cours de 9h30 jusqu'à 17h30)



Type d'alternance : Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation



Perspectives professionnelles :

- Salon de coiffure
- Coiffure à domicile
- Etablissement de soin
- Centre de bien-être, hôtel,
- Coiffure studio, mode, évènementiel
- Cinéma, théâtre, télévision
- Représentant de marque

Poursuites de formation:

Le titulaire de la Mention Complémentaire "Coiffure" pourra travailler comme coiffeur dans un salon de coiffure mais il pourra également poursuivre ses études et chercher à obtenir, un BP coiffure ou Bac professionnel Coiffure ou Perruquier Posticheur puis un BTS métiers de la coiffure ou un BM Coiffeur



Tarif de la formation : pris en charge par l'entreprise. Reste à la charge de l'apprenti est l'achat de la méthode d'outils pédagogiques, têtes malléables et kit matériel de la coiffure (voir aide possible de la Région ou de l'Opco). Pas de frais d'inscription

Rémunération : le contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation vous permet de toucher un salaire calculé au pourcentage du smic (par l'entreprise).



Nos formations sont accessibles aux publics en situation de handicap (en fonction du type de handicap, merci de nous contacter). Notre établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite.

